

Réf: Dossier 423683

Avis de constitution

SOCIETE « COM+225 »

Siège ABIDJAN COMMUNE DE COCODY ANGRE
DJOROGOBI, CITE FPM, RUE: M2, LOT: 31, ILOT: 00,
NON LOIN DE LA PHARMACIE REDEMPTION, Lot 31, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/06/2025 , et enregistrés au CEPICI le 17/06/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COM+225 »

Objet :

- TELECOMMUNICATION
- INFORMATIQUE
- COMMUNICATION
- MEDIA
- EVENEMENTIEL
- RESTAURATION
- SERVICE TRAITEUR
- FOURNITURE DE BUREAU ET ACCESSOIRES
- COMMERCE GENERAL
- FONCIER
- BTP
- TRANSPORT
- NEGOCE
- MOBILE MONEY
- AGRO-ALIMENTAIRE
- AGRO-INDUSTRIE
- TOUTES ACTIVITES CONNEXES

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COMMUNE DE COCODY ANGRE
DJOROGOBI, CITE FPM, RUE: M2, LOT: 31, ILOT: 00,
NON LOIN DE LA PHARMACIE REDEMPTION, Lot 31, Ilot 00

Dirigeant(s) M KALIFA DOSSO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-03238 du 09/07/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°41283/GTCA/RC/2025 du 09/07/2025

